

Denis LOR, Directeur de la Sélection Clause

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier de sélectionneur ?

Le plus intéressant dans le métier de sélectionneur c'est de créer. Il faut le faire avec beaucoup d'imagination et de bon sens.

Le sélectionneur doit être un amoureux de la nature, passionné par les plantes. Il doit être prêt à subir toutes les intempéries, car il travaille à l'extérieur : dans la boue ou le gel pour observer les carottes en hiver, ou en pleine chaleur pour noter les melons l'été.

Il doit posséder une carapace contre l'adversité, celle des lois de la génétique en particulier car il ne fait pas ce qu'il veut. Il doit être marathonien car son travail n'aboutit qu'après environ 10 ans (il faut une dizaine d'années pour créer une nouvelle variété).

Le pire pour lui serait de consacrer de longues années pour n'aboutir à rien. Mais sa meilleure récompense est le succès des variétés qu'il a créées.

Pour bâtir vos programmes de sélection, comment identifiez-vous les besoins des consommateurs ?

Nous travaillons avec les spécialistes du marketing qui nous donnent les tendances du marché.

A partir des nombreuses études qui renseignent sur les souhaits des consommateurs, nous nous projetons dans plusieurs années pour fixer nos objectifs de sélection.

Nous établissons des profils de plantes, espèce par espèce, listant les critères clés qu'il faudra satisfaire pour bâtir nos programmes de sélection.

Comment répondez-vous à ces besoins ?

La société demande des produits sains - comportant le moins de résidus chimiques possibles – qui aient du goût, qui se conservent, à des prix stables.

Pour améliorer le niveau de sécurité sanitaire, la résistance génétique aux maladies est un de nos axes majeurs de recherche. Nous y consacrons la moitié de notre temps. Nous avons même des spécialistes des maladies, des phytopathologistes, qui scrutent les épidémies à travers le monde. Nous réalisons des tests artificiels où l'on confronte les plantes à la maladie pour sélectionner celles qui résistent ou la tolèrent le mieux.

Par exemple depuis 20 ans les cultures de tomates en serre ne sont plus attaquées par le virus de la mosaïque du tabac, grâce à leur résistance génétique à ce virus, bien qu'il persiste sur des tomates anciennes.

Une maladie n'est jamais totalement éradiquée : même si les cultures sont protégées par

une résistance génétique à un moment donné, la maladie peut un jour évoluer. Elle peut attendre "à la porte" d'une plante résistante jusqu'à ce qu'elle trouve la clé pour l'ouvrir !

Nous travaillons la saveur, critère davantage sensible sur le marché du frais, et la conservation qui reste importante pour le consommateur.

Pour que les prix des légumes n'augmentent pas et que le producteur s'en sorte, il est nécessaire de compenser ses hausses de charges par la hausse des rendements. Ce critère est toujours présent dans nos schémas.

Nos clients les producteurs du monde entier ont besoin de variétés bien adaptées à leurs conditions agroclimatiques variées. Pour cela, nos sélectionneurs sont basés dans de très nombreux pays.

Tous ces critères aboutissent à des cahiers des charges conséquents, pour chacune de nos 15 espèces de légumes.

Les sélectionneurs jouent-ils un rôle dans la préservation de la biodiversité, et comment ?

10 % de notre effort de recherche est consacré au maintien de collections de matériel génétique.

Nous échangeons avec des banques de gènes partout dans le monde, et en particulier en France, nous participons à celles de l'INRA. Nous réalisons en clubs de sélectionneurs privés avec l'INRA des maintenances des collections nationales, en de nombreuses espèces (melon, chicorée, piment, tomate, aubergine,...).

L'ensemble de ces collections constitue le réservoir mondial de possibilités. Il contient des variétés anciennes, des populations sauvages, des matériels à préserver éloignés des variétés cultivées mais qui peuvent contenir des gènes d'intérêt pour faire face à un nouveau problème. Nous avons ainsi découvert dans une courgette du Nigéria, par ailleurs immangeable, une résistance à un virus qui sévissait en Europe.

Clause est un des instigateurs du catalogue français de variétés anciennes pour jardiniers amateurs. Avec d'autres semenciers nous consacrons un effort important au maintien de ces variétés.

Nous veillons à les reproduire conformément aux types d'origine décrits dans les anciens catalogues, en bon état sanitaire, sans mélange. Ce travail de collection nous sert entre autres de ressources génétiques, parmi lesquelles nous avons parfois la bonne surprise de découvrir un gène intéressant. Nous avons ainsi trouvé dans une ancienne laitue une résistance au froid qui a rendu possible la culture des laitues dans les zones de montagne.

Existe-t-il une contrepartie de tous ces travaux de recherche ?

La mise au point d'une variété demande de lourds investissements, de l'ordre de 2 à 3 millions d'euros. Ce sont beaucoup d'efforts. Et il existe beaucoup de piratage dans notre secteur d'activité.

Nous voulons assurer la juste protection de nos variétés en contrepartie de tous nos efforts de recherche. Notre politique est de ne pas confisquer la nature, en appliquant les principes de la Convention UPOV qui protègent les Nouvelles Variétés tout en permettant aux autres Sélectionneurs d'avoir accès à cette variabilité pour poursuivre leur travail d'amélioration génétique.